

me suis bien remué pour l'affaire des réclamations. Je viens de passer la journée avec M. Tulloch, occupé à chercher les moyens de presser notre affaire.... Mon troisième mémoire est prêt. Je vais le présenter, puis je tâcherai d'obtenir l'appui de lord Glenelg, qui paraît bien disposé, et de quelques autres...."

Ce ne fut que le 29 septembre qu'il put annoncer au supérieur du séminaire son départ pour le Canada: "*Alca jacta est*, écrit-il; je pars. Cette lettre se rendra à Liverpool par le paquebot du 1er octobre, et moi, le même jour, je m'embarquerai à Portsmouth. Nous courrons, à qui plus vite, la lettre et moi, pour vous annoncer que nos réclamations prennent une couleur beaucoup plus encourageante."

M. Holmes laissait une procuration à M. Tulloch, à Londres, pour continuer à faire valoir les droits du séminaire à l'indemnité qu'il sollicitait; et il écrivait: "M. Tulloch, qui ne s'amuse pas à flatter de vaines espérances, croit indubitablement que si le bureau colonial nous appuie sérieusement, nous gagnerons. Cette lueur de confiance me reposera de mes fatigues et me fera traverser gaiement le large Atlantique...."

Il se faisait illusion. Une affaire mal commencée et compromise d'avance se répare difficilement. Sur de fausses données, les commissaires anglais chargés de distribuer l'indemnité accordée par le gouvernement français aux sujets britanniques dont les propriétés en France avaient été confisquées durant la Révolution, s'étaient prononcés quelques années auparavant contre les réclamations du séminaire de Québec. On n'aime jamais à se déjuger, les corps judiciaires ou autres peut-être encore moins que les individus. M. Holmes, avec un talent admirable et une rare persévérance, avait entrepris de prouver aux commissaires qu'ils s'étaient prononcés sur des données incorrectes: il avait écrit mémoires sur mémoires et n'avait épargné aucune démarche; il se croyait sûr de gagner sa cause. M. Tulloch revint à la charge, en 1839, après son départ; le docteur Ralph, en 1840: mais tout fut inutile. Ce dernier reçut un jour cette réponse du secrétaire de la commission: elle lui était donnée comme définitive: "Mes seigneurs ont pris connaissance de vos représentations, et ils regrettent de ne trouver aucune raison pour changer leur première décision touchant les réclamations du séminaire et des Ursulines de Québec."¹

* * *

de son règne dépendra beaucoup des premiers pas, et j'espère de tout mon cœur qu'ils seront dirigés de manière à lui assurer l'affection et la confiance de son peuple."

¹ Lettre de R.-J. Routh, C.G., à M. Parant, supérieur du séminaire de Québec, Dublin Castle, 21 janvier 1848.